



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 10 AVRIL 2025

Le dix avril deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, TEISSEDE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : BECCIU Jérémie, Maire, CATILLON Vincent (Pouvoir donné à BENEDETTI Gilbert), BURAVAND Julien.

Absents : FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Renée AMY

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle,

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

Sous la Présidence de Madame Renée AMY, 1^{ère} Adjointe,

DELIBERE sur le Compte Administratif de l'exercice 2024 du Budget Annexe Boulbon Caveaux dressé par Monsieur Jérémie BECCIU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

DONNE acte de la présentation faite du Compte Administratif 2024 du Budget Annexe Boulbon Caveaux, lequel peut se résumer ainsi :

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	16

Objet de la délibération
Approbation du compte administratif 2024 du Budget Annexe Boulbon Caveaux.

N°48/2025

COMPTE ADMINISTRATIF CIMETIERE 2024						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		- €				- €
Opérations de l'exercice	72 856,50 €	103 213,38 €	103 213,38 €	108 656,50 €	176 069,88 €	211 869,88 €
TOTAUX	72 856,50 €	103 213,38 €	103 213,38 €	108 656,50 €	176 069,88 €	211 869,88 €
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES	72 856,50 €	103 213,38 €	103 213,38 €	108 656,50 €	176 069,88 €	211 869,88 €
RESULTATS DEFINITIFS		30 356,88 €		5 443,12 €		35 800,00 €

Délibération du conseil municipal N° 48/2025 du 10.04.2025 (suite)

CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

VOTE et **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,**

Le Secrétaire de séance :



La 1^{ère} adjointe :

